



Le mouvement continue...

Plus de 200 collègues du CNED, personnels sur site et enseignants en poste adapté étaient réunis en assemblée générale (AG) les 8 et 9 avril à l'appel de l'intersyndicale FO-FSU-SNALC-UNSA.

Les nombreuses prises de paroles et témoignages ont permis de mesurer la dégradation des conditions de travail de tous les personnels dans tous les services et dans toutes les fonctions (Centre Relation Client, conception, enseignants correcteurs, DSI, Scolarité, accompagnement pédagogique, etc.).

Les collègues qui se sont exprimés dénoncent le manque de respect de certains managers, l'hypercentralisation de l'établissement qui les prive de leurs compétences et les réduit à des tâches d'exécutions à tous les niveaux. Ils dénoncent l'industrialisation de tous les processus qui nuit à la qualité pédagogique des formations tant au niveau de la conception que de l'accompagnement pédagogique (de plus en plus de devoirs à correction automatisée). Ils dénoncent également l'externalisation de nombreuses activités du CNED.

Les difficultés décrites par les personnels, les souffrances parfois ressenties, les conflits de valeur entre la volonté d'assurer une **réelle mission de service public** et les injonctions à faire toujours plus, plus vite et avec moins de moyens, montrent clairement comme nous ne cessons de le dénoncer, que la situation au CNED s'est aggravée depuis un rapport de 2014 sur les risques psychosociaux : rapport SECAFI – signalant déjà « **une situation alarmante au regard des risques psychosociaux** ».

Face à cette situation de dégradation généralisée, les personnels réunis en assemblée générale le 9 avril formulent les revendications suivantes :

- Refus de toute augmentation du temps de travail,
- Ouverture immédiate des négociations sur les conditions de travail,
- Recrutement des personnels nécessaires au fonctionnement du CNED,
- Augmentation du nombre de postes adaptés courte et longue durée,
- Réemploi immédiat de tous les personnels non renouvelés à la rentrée 2021,
- Arrêt des contrats précaires et pérennisation des postes.

L'assemblée générale demande à ce que l'intersyndicale soit reçue par le ministre de l'Éducation nationale accompagnée de membres des instances nationales des syndicats.

D'ores et déjà, les représentants de nos organisations au CNED demandent une audience au Directeur Général pour ouvrir des négociations sur ces revendications.

Suite à l'entretien avec le Directeur Général nous reviendrons vers vous pour rendre compte lors d'une heure d'information syndicale.

Vous pouvez nous communiquer votre adresse mail personnelle sur la boîte de l'intersyndicale afin de faciliter les échanges et la diffusion des informations : intersyndicale.cned@gmail.com